



# COMMUNE DE WEMMEL

## Conseil communal du 19 février 2004

### Décisions

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)  
[info@wemmel.be](mailto:info@wemmel.be)

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993 et du décret du 15 juillet 2002, tenant le règlement de la tutelle sur les communes.

1. Prise en connaissance de la démission d'un échevin.  
Echevin Vander Voorde donne sa démission uniquement comme échevin.
2. Installation échevin.  
M. Verhasselt est installé comme échevin en remplacement de M. Vander Voorde.
3. Prise en connaissance de la démission d'un conseiller communal.  
M. De Smedt Michel démissionne comme conseiller communal.
4. Installation d'un nouveau conseiller communal.  
Installation de M. Mertens.
5. Le conseil prend à l'unanimité connaissance d'une lettre à adresser par le collège échevinal aux communes suivantes : Kortenberg, Machelen, Steenokkerzeel, Zaventem et la Députation Permanente, afin d'introduire une réclamation motivée en ce qui concerne la demande de BIAC pour la prolongation du permis d'environnement de 2005 à 2010.
6. Prise en connaissance et approbation de la modification au budget n° 3 et 4 – exercice 2003.
7. Prise en connaissance – approbation budget communal 2004.
8. Procuracy introduction d'une procédure juridique.  
Approuvée à l'unanimité.
9. Ecole communale francophone – ouverture classe d'été 23/24.  
Approuvée à l'unanimité. Suite au recensement d'élèves au 1 février 2004.
10. Jobistes – décision de principe 2004.  
Approuvée à l'unanimité. Pendant les mois de juillet et août 16 jobistes seront engagés.
11. Approbation d'un devis particulier et son estimation – publication du bulletin d'information communale par procédure en concertation.  
Approuvé à l'unanimité le devis particulier et son estimation pour un montant de € 1.900 (tva incl.) – pour la publication de 5 bulletins d'information pour une période d'un an.  
Procédure en concertation.
12. Emprunt supplémentaire – achat d'une voiture balayeuse.  
Approuvé à l'unanimité.
13. Approbation d'un devis particulier pour l'achat d'un piano pour l'Académie de musique par voie d'une procédure en concertation.  
Approuvé à l'unanimité le devis particulier pour un montant de €13.000.  
Procédure en concertation.

14. Approbation d'un devis particulier – mission architecturale concernant l'extension de l'école maternelle francophone – avenue Prince Baudouin au moyen d'une procédure en concertation.  
Avec 16 voix pour, 5 contre et 1 abstention est approuvé le devis particulier et son estimation pour un montant de €25.000.  
Procédure en concertation.
15. Désignation d'un expert en vue de l'organisation d'un concours architecturale (bib) – procuration Collège.  
Dossier non traité à cause de données supplémentaires à recevoir.
16. Approbation d'un devis particulier pour un projet d'étude en vue d'établir un programme, des procédures de fonctionnement et des travaux d'adaptation pour l'introduction et la réalisation des normes « HACCP » dans les cuisines communales  
Approbation à l'unanimité du devis particulier et estimation pour un montant de € 25.000.  
Procédure en concertation.
17. Prise en connaissance d'une décision du collège: extension de la mission d'étude en vue de la réalisation d'un « bodembeheerrapport » concernant les travaux dans l'av. des Etangs.  
Prise en connaissance à l'unanimité.
18. Approbation d'un devis particulier et son estimation pour la livraison et l'installation de feux de signalisation pour les piétons à hauteur du carrefour rue du Presbytère – Kaasmarkt moyennant une procédure en concertation.  
Approbation à l'unanimité du devis particulier et l'estimation pour un montant de € 45.980.  
Procédure en concertation.
19. Approbation d'un devis particulier et son estimation en vue de l'exécution des travaux au réseau d'égouts sur la rue Ronkel par adjudication publique.  
Approbation du devis particulier et son estimation pour un montant de €201.055,86.  
Procédure d'adjudication publique.
20. Réaménagement des bureaux au centre administratif communal – rue J. Vanden Broeck 25 pour les services de la population et des étrangers.  
A l'unanimité est approuvé un budget de €5.500 pour des travaux à réaliser en propre régie.  
Les travaux de démolition estimés à €5000 sont approuvés à l'unanimité.  
Procédure en concertation.  
Approbation à l'unanimité d'un budget de €5.000 pour la livraison et le placement du sol fini.  
Procédure en concertation.  
Approbation à l'unanimité d'un budget de €5.500 pour la livraison et placement des fenêtres d'extérieur.  
Procédure en concertation.
21. Modifications au règlement de roulage :
- passage pour piétons chaussée de Bruxelles à la hauteur de l'avenue J. De Ridder (arrêt du bus)
  - passage pour piétons chaussée de Bruxelles à la hauteur de la rue P. Lauwers
  - passage pour piétons avenue G. Gezelle, rue du Presbytère, Obberg et chaussée de Bruxelles à la hauteur du Provinciebaan
  - suppression place de parking réservée aux moins-valides (avenue de Limburg Stirum, 234)
  - Adaptation situation de parking « De Heide »

- Changement de la situation routière avenue des Etangs à hauteur du GB (circulation double sens entre la chaussée de Bruxelles et débarcadère GB)
- Ratification de l'ordonnance de police – avenue des Etangs

Tous les dossiers sont approuvés à l'unanimité.

22. Canalisation d'utilité publique.

Approuvée à l'unanimité.

23. Approbation d'un devis et son estimation pour l'achat de 3 portables au moyen d'une procédure en concertation.

Approbation à l'unanimité de l'estimation de €6.000.

24. Location d'un container (salle de classe) pour l'école maternelle francophone

Approuvée avec 15 voix pour, deux contre et 4 abstentions.

Procédure en concertation.

### **SEANCE A HUIS CLOS**

25. Indisponibilité pour cause de maladie.

26. Personnel école francophone communale.

27. Personnel école néerlandophone communale.

28. Personnel académie de musique communale.

Wemmel, le 2 mars 2004

Par ordonnance :

Le secrétaire

(s) J. LUYKX

Le bourgmestre

(s) M. VAN LANGENHOVE